

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

23 juin 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 3851)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 720 (Rect)

présenté par

M. Hammadi, Mme Corre, M. Bies et Mme Chapdelaine

-----

**ARTICLE 16 SEXIES**

I. – À l'alinéa 1, substituer aux mots :

« dix-huitième alinéa de l'article L. 141-1-1 »,

les mots :

« premier alinéa de l'article L. 123-11 ».

II. – En conséquence, à l'alinéa 2, substituer aux mots :

« le mot : «après »

les mots :

« les mots : « l'issue de » .

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Correction d'une erreur de référence.